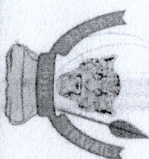


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°055/2025

A LA SOCIETE KOEMA SARLU.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/KC/2024, conclu avec la Province du Kongo Central, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent quatre-vingt mille cinq cent quarante-deux, vingt-quatre centimes (USD 780 542,24) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille quatre cent soixante-trois, quatre-vingt centimes (USD 5 463,80), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/03/2025.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général